

PSA FINANCE BELUX

STELLANTIS

ROULEZ SEREINEMENT AU QUOTIDIEN

- PRIVATE LEASE
- CRÉDIT
- ASSURANCE
- ENTRETIEN



ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE DE L'ARGENT



VOUS CHERCHEZ UNE **SOLUTION DE FINANCEMENT** POUR ACQUÉRIR UNE CITROËN, UNE DS OU UNE PEUGEOT ?

Fort de son expérience, PSA Finance BeLux facilite votre quotidien, que vous soyez particulier ou professionnel. En fonction de votre budget, de votre utilisation, de votre kilométrage et de la couverture du véhicule que vous désirez, votre distributeur de nos marques recherchera avec vous la solution idéale.



LES AVANTAGES DE PSA FINANCE

NOTRE GARANTIE DE VOUS SENTIR MIEUX

Nous vous aidons à acquérir un véhicule neuf ou d'occasion en fonction de vos besoins et d'en profiter l'esprit tranquille. Vous choisissez ou composez votre véhicule de rêve, et nous vous soumettons la proposition financière aux meilleures conditions !

- 1 **One-stop-shopping** : une offre complète qui comprend le financement, l'assurance et l'entretien.
- 2 **Garantie d'un montant fixe** par mois.
- 3 **Liberté de choix** pour la meilleure formule, la durée et les services supplémentaires.
- 4 Les **conseils professionnels** d'un spécialiste qui connaît votre future voiture comme personne : votre concessionnaire.
- 5 **Formules flexibles** pour votre véhicule neuf ou d'occasion.
- 6 Des **informations claires** pour que vous puissiez prendre votre décision en toute confiance.
- 7 **Gain de temps** : votre concessionnaire s'occupe de tout pour vous.
- 8 L'assurance d'avoir **un produit adapté à vos besoins**.

3 FORMULES AVANTAGEUSES

POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

- ! LOUER OU ACHETER ?
- ! UN CRÉDIT AUTO AVANTAGEUX ?
- ! DES COÛTS IMPRÉVUS POUR VOTRE VOITURE ?
- ! UNE FORMULE LEASING ALL-IN ?

PSA Finance a toujours la solution la plus avantageuse pour vous. Trouvez ce que vous cherchez ci-dessous et découvrez dans cette brochure toutes les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée. Vous avez encore des questions ? Nous nous ferons un plaisir de vous aider !

JE SUIS UN PROFESSIONNEL

Nous avons une brochure dans laquelle sont reprises les formules adaptées à votre activité et vos besoins.

JE SUIS UN PARTICULIER

Une question principale se pose.

- ✓ Soit vous souhaitez devenir à terme propriétaire du véhicule.
- ✓ Soit vous préférez louer votre véhicule flambant neuf que vous aurez configuré, en déterminant la durée du contrat et du kilométrage prévu.



LES PRODUITS ET SERVICES DE PSA FINANCE

EN RÉSUMÉ :

| | PRIVATE LEASE | AUTOFIN | STRETCHING / EASYWAY |
|---|---|---|---|
| Statut du contractant | Je loue | Je suis propriétaire | Je suis propriétaire |
| Financement | Montant net TVA incl. * | Montant net TVA incl. Acompte éventuel. | Montant net TVA incl. Acompte éventuel. |
| Mensualités | Fixe | Fixe | Fixe (moins élevée) avec une dernière mensualité majorée (ballon) |
| Option d'achat en fin de contrat | Non | Le véhicule est payé à la fin du financement | Je choisis de rendre le véhicule ou de le garder moyennant le paiement du solde (ballon) |
| Services compris | <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité civile • Couverture des dommages matériels. • Taxes (TMC & TCA) • Entretien • Pièces d'usure • Garantie • Assistance route | Aucun | Aucun |
| Services en option | <ul style="list-style-type: none"> • Pneus été & hiver • Tyres Hotel • Véhicule de remplacement entretien • Usage intensif • Carte carburant | <ul style="list-style-type: none"> • Assurance auto • Assurance Vie • Assurance perte financière | <ul style="list-style-type: none"> • Assurance auto • Assurance Vie • Assurance perte financière |
| Durée | 36 à 60 mois pour le Private Lease Minimum 3 mois pour le Private Lease Flex | Fixe jusqu'à 96 mois pour un véhicule neuf | Fixe jusqu'à 60 mois (72 mois pour électrique & hybride). |
| Type de véhicule | Véhicule neuf | Véhicule neuf ou d'occasion | Véhicule neuf ou d'occasion |

* Sauf le carburant



PRIVATE LEASE

VOUS VOUS OCCUPEZ DU CARBURANT,
NOUS FAISONS LE RESTE.

- I SIMPLICITÉ** – un seul loyer pour toutes vos prestations automobiles
- I ALL IN** – votre budget est sous contrôle

Avec le Private Lease*, à l'exception du carburant, tout est compris. En d'autres termes, une fois que vous y avez souscrit, vous n'aurez plus aucune surprise et vous saurez exactement où vous allez au volant de votre nouveau véhicule.

POURQUOI LE **PRIVATE LEASE** EST-IL INTÉRESSANT POUR VOUS ?

- ✓ Vous n'immobilisez pas inutilement votre capital en ne payant que l'utilisation de votre véhicule,
- ✓ Il n'y a pas d'acompte à payer,
- ✓ Dans un monde automobile en plein changement (hybride, électrique), vous ne prenez aucun risque quant à la valeur résiduelle du véhicule,
- ✓ Au terme du contrat, vous rendez votre véhicule et pouvez le remplacer pour une nouvelle voiture et ainsi rouler en permanence avec un modèle récent.

TOUT EST INCLUS, Y COMPRIS VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT.

- ✓ **SIMPLE** – une seule formule, tous les frais de voiture inclus (sauf carburant).
- ✓ **COMPLET** – location, assurances, les taxes, les entretiens et les pneus classiques, l'assistance sur la route, les pièces de rechange, la garantie constructeur durant toute la durée du contrat, ...
- ✓ **FACILE** – tout est parfaitement organisé pour vous via votre concessionnaire.
- ✓ **SÉCURITÉ FINANCIÈRE** – la certitude d'un loyer fixe durant toute la durée du contrat.
- ✓ **SUR MESURE** – la formule est adaptée au véhicule de votre choix, aux options souhaitées ainsi qu'à la durée et au kilométrage.
- ✓ **PRATIQUE** – à l'échéance de votre contrat, vous rendez la voiture et ne devez pas vous soucier de sa revente.

OPTION FLEX

- ✓ **LIBERTÉ** – résiliez votre contrat ou changez de véhicule au gré de vos besoins **

*Private Lease & Private Lease Flex sont des locations longue durée sans option d'achat, réservée aux particuliers, proposition faite par PSA Finance Belux S.A. (loueur), Avenue du Bourget 20, 1130 Bruxelles, n° BCE 0417159.386, tel. 02/3707711, numéro d'inscription FSMA 019653 A, sous réserve d'acceptation du dossier. Avec Citroën Lease & Comfort Lease, il existe la possibilité de restituer anticipativement le véhicule selon les conditions prévues au contrat. Non inclus dans le loyer mensuel : carburant et amendes de circulation. À la fin de la période, un règlement des kilomètres aux prix de transfert indiqués dans le contrat aura lieu.

**À compter de la fin du 3^{ème} mois de location, vous pouvez résilier le contrat de location et restituer le véhicule à tout moment, moyennant un préavis de 2 mois, (vous restez redevable des éventuels frais de remise en état et des kilomètres excédentaires et de l'indemnité forfaitaire égale à un mois de loyer financier).



CRÉDIT BALLON STRETCHING / EASYWAY

À VOUS LA **LIBERTÉ DE CHOISIR.**

- I ACCESSIBILITÉ** – une faible mensualité adaptée à votre budget.
- I FACILITÉ** – une valeur de reprise garantie.
- I NOUVEAUTÉ** – un véhicule neuf renouvelé régulièrement.

Le financement STRETCHING* (pour Peugeot) & EASYWAY* (pour Citroën-DS) vous propose une façon originale et intelligente d'acquies votre nouveau véhicule, qu'il soit neuf ou d'occasion. Après le versement de faibles mensualités, vous pouvez conserver votre voiture en vous acquittant d'une dernière mensualité plus élevée convenue en début de contrat (ballon).

POURQUOI LES **FORMULES STRETCHING & EASYWAY** DE PSA FINANCE SONT-ELLES SI SOUPLES ?*

Stretching (Peugeot) & EasyWay (Citroën – DS) sont les crédits flexibles pour l'achat de votre véhicule neuf. Flexibles parce que vous pouvez choisir des mensualités moins élevées.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous choisissez une durée et des mensualités fixes.

À la fin de contrat, vous avez le choix :

- ✓ **acheter une nouvelle voiture.** Dans ce cas, votre distributeur reprend votre véhicule et règle la dernière mensualité plus élevée (valeur de rachat garantie).
Si la valeur de reprise est plus élevée que la dernière mensualité, cela constitue un acompte pour votre prochain véhicule.
- ✓ **garder votre voiture actuelle** en payant la dernière mensualité au montant convenue en début de contrat (ballon)..

UNE FORMULE AVANTAGEUSE AVEC DES REMBOURSEMENTS MOINS ÉLEVÉS.

- ✓ **FLEXIBLE** – vous optez pour un remboursement fixe jusqu'à 60 mois (72 mois pour les électriques et hybrides).
- ✓ **ÉCONOMIQUE** – vous payez des mensualités plus faibles car le montant de votre dernier remboursement est majoré.
- ✓ **SÛR** – vous bénéficiez d'un taux fixe pour toute la durée du contrat.
- ✓ **FACILE** – réalisez toutes les démarches nécessaires avec votre concessionnaire.

Notre formule STRETCHING / EASYWAY est disponible pour les voitures particulières et de société.

*Stretching (pour Peugeot) et EasyWay (Citroën) sont des propositions de prêt à tempérament avec une dernière mensualité majorée faite par PSA Finance Belux S.A. (prêteur), avenue du Bourget 20-1 à 1130 Bruxelles, Belgique, n° BCE 0417159.386, tel. : +32 (0)2/370 77 11, IBAN : BE86 3100 0100 5250, BIC : BBRU BE BB, adresse e-mail : psafinance@psa-finance.com, sous réserve d'acceptation du dossier.
* Forme de crédit : prêt à tempérament avec ou sans acompte et durée maximum de 60 mois.



CRÉDIT CLASSIQUE AUTOFIN

UNE FORMULE DE CRÉDIT POUR
VOUS SENTIR **LIBRE COMME L'AIR.**

- I SOUPLESSE** – une durée au choix avec ou sans acompte
- I SÉRÉNITÉ** – une mensualité constante jusqu'à la fin de votre contrat

Avec le crédit à tempérament Autofin*, vous avez le choix de verser ou non un acompte. Ce paiement s'effectue via des versements mensuels fixes sur une durée de maximum 96 mois (selon les dispositions légales, applicables aux particuliers)

POURQUOI LA **FORMULE AUTOFIN** DE PSA FINANCE OFFRE-T-ELLE TANT DE SÉCURITÉ ?

C'est très simple : tout est fixe. La durée, le taux et la mensualité. Il n'y a donc jamais de surprises financières. Vous connaissez à l'avance le coût de votre crédit. Votre vendeur se chargera de tout organiser pour éviter de multiples rendez-vous.

VOUS POUVEZ ÊTRE SÛR QUE TOUT SERA RÉGLÉ COMME IL SE DOIT !

- ✓ **MALIN** – un véhicule neuf ou d'occasion sans devoir toucher à vos économies.
- ✓ **CLAIR** – vous remboursez jusqu'en 96 mois.
- ✓ **SÉCURITÉ** – vous connaissez à l'avance la mensualité fixe.
- ✓ **PRATIQUE** – votre concessionnaire se charge de tout lors de votre rendez-vous.
- ✓ **FLEXIBLE** – étalez les échéances en fonction de votre apport et de votre budget.
- ✓ **SÛR** – PSA Finance peut compter sur la confiance de 100 000 clients.

Notre formule Autofin est disponible pour les voitures particulières et de société.

*Autofin est une proposition de prêt à tempérament faite par PSA Finance Belux S.A. (prêteur), avenue du Bourget 20-1 à 1130 Bruxelles, Belgique, n° BCE 0417159.386, tel. : +32 (0)2/370 77 11, IBAN : BE86 3100 0100 5250, BIC : BBRU BE BB, adresse e-mail : psafinance@psa-finance.com, sous réserve d'acceptation du dossier.

RESPONSABILITÉ CIVILE

L'assurance responsabilité civile (RC), obligatoire, constitue la garantie de base de l'assurance auto et rembourse à votre place les dommages subis par des tiers si vous êtes responsable d'un accident. Elle inclut en outre une 1^{ère} assistance en cas d'accident, de vol ou tentative de vol ou d'incendie si votre voiture est immobilisée.

Notre responsabilité civile comprend également les services suivants : BOB, Euro+ et Click for you. La responsabilité civile ne couvre pas les dégâts de votre véhicule en cas d'accident en tort mais notre omnium est là pour ça !

UNE PREMIÈRE ASSISTANCE

qui, en cas d'accident, de vol ou tentative de vol ou d'incendie, vous propose :

- ✓ La réparation sur place ou le remorquage de votre véhicule jusqu'à votre garage.
- ✓ La poursuite du trajet jusqu'à votre destination ou votre domicile.
- ✓ Une voiture de remplacement pendant 3 jours si votre voiture ne peut pas être réparée directement après un accident en Belgique.

LA GARANTIE BOB

qui, en cas d'accident provoqué par le conducteur BOB, indemnise ce dernier s'il est blessé et prend également en charge les réparations du véhicule assuré ou son remboursement (selon sa valeur sur le marché au moment de l'accident) en cas de perte totale.

LA GARANTIE EURO+

qui, en cas d'accident en droit en Europe, avance la plupart des sommes dues et paie également une indemnité complémentaire pour que vous bénéficiiez d'une indemnité semblable à celle que vous auriez eue en Belgique si l'accident s'y était produit.

L'AVANTAGE 'CLICK' FOR YOU'

qui, tant qu'il est octroyé, empêche l'augmentation de la prime après un sinistre en tort.

OMNIUM

LA FORMULE OMNIUM : POUR VOTRE VOITURE NEUVE OU DE MOINS DE DEUX ANS

L'omnium, basée sur la valeur catalogue de votre voiture, vous offre une protection en cas de :

- ✓ dégâts matériels résultant d'un accident, d'un acte de vandalisme ou de malveillance (avec une franchise)
- ✓ vol ou tentative de vol
- ✓ bris de vitres
- ✓ incendie
- ✓ forces de la nature ou de heurts d'animaux, y compris les dégâts causés par les rongeurs.

En cas de vol, une voiture de remplacement vous est octroyée pendant max. 30 jours.

LA FORMULE OMNIUM 24+, POUR VOTRE VÉHICULE ÂGÉ ENTRE DEUX ET CINQ ANS

Cette formule offre les mêmes garanties qu'une omnium mais à un tarif tenant compte de l'âge et de la valeur de votre voiture. Votre prime est en effet calculée sur la base de sa valeur facture et non de la valeur catalogue, comme c'est le cas pour une voiture neuve.

LA FORMULE MINI-OMNIUM

Elle offre les mêmes garanties que la formule omnium, à l'exception de la garantie dégâts matériels.



AVANTAGES DE L'OMNIUM

1 LA VALEUR DE VOTRE VOITURE NEUVE EST **GARANTIE PENDANT TROIS ANS**

Votre voiture a été volée ou déclarée perte totale ? Si votre voiture a moins de trois ans au moment de l'accident, vous pouvez choisir une voiture neuve d'une valeur égale à la valeur assurée que vous nous avez déclarée pour la voiture endommagée.

Vous préférez un paiement en liquide ? C'est aussi possible. L'indemnité est alors calculée de manière dégressive sur la base de la valeur assurée.

2 **TEMPS D'ATTENTE SANS SOUCIS** LORS DE LA PRISE EN CHARGE DE LA VOITURE

Lorsque le point de vente reprend votre voiture actuelle, celle-ci est couverte pour les dommages matériels et la perte totale - à hauteur du prix de reprise convenu - jusqu'à la livraison de votre nouvelle voiture et dans la mesure où vous avez souscrit une police d'assurance multirisques pour celle-ci.

3 LA **FRANCHISE**

Lorsque vous concluez votre contrat d'assurance, vous savez exactement quel montant vous devez supporter comme franchise.

En option, cette franchise peut être réduite à 0 € pour le premier sinistre :

- ✓ en perte totale ou
- ✓ en cas de réparation par un garage partenaire si le prix de la réparation est supérieur à la franchise stipulée dans le contrat.



DES **GARANTIES COMPLÉMENTAIRES** INDISPENSABLES

LA PROTECTION DU CONDUCTEUR

Savez-vous que si vous êtes blessé en tant que conducteur, par exemple, lors d'un accident en tort ou sans tiers responsable, vous risquez de devoir assumer personnellement les frais de vos blessures ainsi que leurs conséquences (perte de revenus, dommage moral, incapacité ménagère, etc.) ?

Avec son intervention pouvant aller jusqu'à **1 500 000 €** (par sinistre), l'option sécurité du conducteur veille à votre tranquillité d'esprit en toutes circonstances, que vous soyez au volant de votre propre voiture, que quelqu'un d'autre la conduise ou que vous conduisiez une autre voiture que la vôtre dans le cadre de votre vie privée.

LA PROTECTION JURIDIQUE

Un accident entraîne bien souvent un désaccord entre les parties concernées. Et il n'est pas rare que celui-ci aboutisse au tribunal. La garantie protection juridique est là pour défendre au mieux vos intérêts. Elle prend en charge les démarches nécessaires à la récupération de votre dommage, votre défense pénale, ...ainsi que les frais de votre défense juridique (frais d'avocats, d'expertise, de justice. Les amendes sont exclues).

L'ASSISTANCE +

Dépannage, remorquage, véhicule de remplacement, ... cette garantie assure votre mobilité en Belgique comme à l'étranger, également en cas de panne ou d'erreur de carburant. Elle offre également une assistance aux personnes.

AVANTAGES GARAGES PARTENAIRES

Vous êtes couvert par une omnium ou une RC (en cas de sinistre en droit) et êtes impliqué dans un accident ? Faites appel à un garage partenaire et bénéficiez de nombreux avantages :

1. Réparations dans les règles de l'art.
2. Une expertise accélérée, un nettoyage & un check up gratuits.
3. Une réduction de 125 € sur la franchise fixe pour les voitures
4. Un véhicule de remplacement
 - En cas d'accident : pendant toute la durée des réparations (max. 30 jours)
 - En cas de perte totale : max. 30 jours
 - En cas de bris de vitre : max. 3 jours
5. Le tiers-payant : nous payons directement tous les frais à votre garage partenaire, à l'exception de la franchise éventuelle et de la TVA légalement récupérable.

Ces avantages sont d'application en Belgique et dans un rayon de 30 km au-delà de nos frontières

ASSURANCE SOLDE RESTANT DÛ

Protégez ceux que vous aimez. Assurez votre financement avec l'assurance solde restant dû. C'est la sécurité financière que que la filiale PSA Insurance vous offre.

CETTE ASSURANCE AIDE À PROTÉGER...

- ✓ votre budget
- ✓ votre épargne
- ✓ vos proches

Parce que cette assurance couvre les mensualités de remboursement de votre voiture à partir du 60^{ème} jour d'incapacité totale de travail. Et en cas de décès, vous éviterez à vos héritiers de devoir payer le solde restant dû de votre voiture, car nous le prenons à notre charge.

L'ASSURANCE SOLDE RESTANT DÛ VOUS PROPOSE LES AVANTAGES SUIVANTS :

- ✓ Paiement de vos mensualités en cas d'incapacité de travail.
- ✓ Remboursement du solde de votre crédit en cas de décès. Votre famille est protégée.
- ✓ La prime d'assurance revient à 4,50% de la mensualité avec un crédit classique ou ballon, et cela pour une protection maximale.
- ✓ Le co-emprunteur peut également être assuré et sa prime d'assurance revient à 3,50% de la mensualité.

COMMENT ÇA MARCHE?

Vous remboursez par exemple 200 € par mois pour votre crédit. L'assurance solde restant dû vous coûte 4,50% par mois assurance comprise soit 9,00 €. Vous payerez donc 209,00 € par mois assurance comprise et vous êtes protégé au maximum.



ASSURANCE PERTE FINANCIÈRE

Compensez la perte de valeur de votre véhicule à tout moment en cours de contrat en cas de perte totale ou de vol. Notre assurance Perte Financière, également connue sous le nom de GAP (Guaranteed Asset Protection) vous apportera cette compensation avantageuse. En fonction du niveau de couverture choisi, réduisez le déficit entre le règlement de l'assurance automobile et le montant initialement payé pour votre véhicule, son remplacement ou son solde de financement.

SAVEZ-VOUS COMBIEN CELA VOUS COÛTERA SI VOTRE VOITURE EST EN PERTE TOTALE OU VOLÉE ?

Ce montant peut s'élever à des milliers d'euros lorsque votre assurance ne paye que la valeur marchande. Vous pourriez obtenir moins que ce qui est nécessaire pour remplacer votre voiture par un modèle similaire ou pour rembourser votre solde de financement. Que faire alors ?

COMMENT CETTE ASSURANCE PEUT-ELLE VOUS AIDER ?

L'assurance perte financière est un moyen simple et peu coûteux de se protéger des conséquences d'un sinistre total ou du vol de votre véhicule.

Selon l'année du sinistre, vous pouvez être remboursé jusqu'à 40% du capital emprunté : Vous êtes assurés à hauteur de 3 000 € maximum ou le montant de votre solde restant dû. Cette assurance vous protège ainsi de la perte de valeur du véhicule et de la perte de mobilité lors de l'absence de celui-ci en cas de perte totale, de vol ou d'incendie.

EXTENSION DE GARANTIE POUR VÉHICULE D'OCCASION

L'assurance frais de réparation de votre véhicule d'occasion vous donne la possibilité de prolonger la garantie de votre véhicule d'occasion, en plus de la garantie légale proposée par votre concessionnaire. Notre solution EGVO contribuera à votre tranquillité durant toute la durée de votre financement.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Notre assurance frais de réparation ne laisse rien au hasard : tous les éléments importants de votre véhicule d'occasion sont couverts en cas de panne.

C'est une double sécurité :

- ✓ **technique** : l'assurance couvre toutes les pièces essentielles au bon fonctionnement de votre véhicule partout en Europe.
- ✓ **financière** : les frais de réparations (pièces et main d'œuvre) sont réglés immédiatement : vous ne devez pas avancer d'argent. De plus la prime est mensualisée sur toute la durée de votre contrat de financement.

EN RÉSUMÉ :

- ✓ **Protection complète** contre les frais de réparation
- ✓ **Sécurité financière** en cas de réparation
- ✓ Valable **dans toute l'Europe**
- ✓ **Revalorisation** de votre véhicule
- ✓ **Pas d'avance de frais** en cas de sinistre

Pour tous nos produits et services :
demandez une offre sans engagement à
votre concessionnaire Citroën – DS - Peugeot

pour plus d'informations
surfez sur
www.psafinancebelux.be

P S A F I N A N C E B E L U X

STELLANTIS